
Programme de Formation

Les congés pour raisons de santé et les indemnités journalières de Sécurité Sociale

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique



Public visé

Service Ressources Humaines et Paie

Professionnel RH souhaitant mettre à jour leurs connaissances et/ou faire évoluer leurs tâches dans la saisie de la paie



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable de gérer, en toute autonomie, les congés maladies des agents contractuels et titulaires.



Description

- Processus réglementaire des congés des agents contractuels et calcul des IJSS
- Cas pratique sur les IJSS
- Processus réglementaire des congés des agents titulaires



Prérequis

Aucun



Modalités pédagogiques

Formation – Action basée sur des travaux pratiques



Moyens et supports pédagogiques

A la charge du MiPih

- Support pédagogique
- Travaux pratiques

A la charge de l'établissement (formation sur site)

- Vidéoprojecteur
- Paperboard



Compétences visées

- Redéfinir le cadre réglementaire
- Calculer les IJSS
- Comprendre le principe de maintien au net



**Modalités d'évaluation et de suivi**

Evaluation sur cas pratiques ou Quiz.

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.

**Informations sur l'accessibilité**

Pour toute personne en situation de handicap, contactez Madame VALANT au 05 34 61 50 00, pour étudier la solution adaptée à votre besoin.